

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement	France et Colonies fr <sup>es</sup>	10 fr.
	annuel } Etranger . . . .	15 fr.

<b>SIÈGE SOCIAL A LYON :</b> 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

2887 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 28 février :*

MM. Saunier, Astier, Firbas, M<sup>lles</sup> Quillatre, Arphand, Andrillat, MM. Parade, Billiémas, M<sup>lle</sup> Eynard, MM. Angelier, Servat, Mazetier, M<sup>lle</sup> Bachrach, MM. Nelva, Séguin, Aubert, Roger.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Mardi 13 Mars 1928, à 20 heures.**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 28 février, auxquels sont ajoutés :*

M<sup>lle</sup> Aubreton (Marie), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne (Loire), parrains MM. Michel et Larue. — M<sup>lle</sup> Aubreton (Madeleine), institutrice, 27, rue Carnot, Roanne, parrains MM. Michel et Larue. — M. George, château d'Urfé, Saint-Marcel-d'Urfé, par Juré (Loire), parrains MM. Bertrand et Vial. — M. Levet, 5, boulevard Jules-Ferry, Roanne, parrains MM. Trubert et Vuillod. — M<sup>lle</sup> Déchavanne (Alice), chez M<sup>lle</sup> Theyenin, quai de l'Île, Roanne, parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Garangou, 10, rue Gambetta, Roanne, parrains M<sup>lle</sup> Pajot et M. Larue.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Apfel (Emile), Albaron (Bouches-du-Rhône), par MM. Puel et Nicod. — M. Corbière (Louis), professeur honoraire, 70, rue Asselin, Cherbourg

de Bourdous, près d'Entraunes; environs de Saint-Dalmas-le-Sauvage (Thuret<sup>1</sup>).

Cette seconde variété présente quelques affinités avec l'*Hedysarum exaltatum* Kerner in *Oest. bot. Zeitschr.* (1874), p. 103 = *Hedys obscurum* L. var. *exaltatum* Fiori et Paoletti, *Fl. ital.*, II, 103, 94 (1900-1902), des Alpes du Tyrol. Cette variété de l'*H. obscurum* se distingue de la var. *Boutignyanium* par ses folioles non rétuses, assez longuement mucronées (mucron long de 1 millimètre environ) ses fleurs d'un beau rose, et par ses fruits nettement pubescents à l'état adulte.

Burnat (*Fl. Alp. Marit.*, II, p. 221) ne pense pas que l'*H. exaltatum* Kerner, qui n'est pour lui qu'une variété, existe dans les Alpes maritimes, bien que Kerner ait reconnu sa plante dans les échantillons récoltés par Moris dans les Alpes du Piémont. J'ai étudié des pieds d'*H. exaltatum* provenant de la localité classique du Tyrol et aucun des spécimens que j'ai vus ne peut leur être assimilé.

En Italie, d'après la description de Fiori et Paoletti, les deux var. *typicum* et *Boutignyanium* doivent exister.

Les floristes français (Mutel, *Fl. française*, I, p. 291 (1834); Grenier et Godron, *Fl. France*, I, p. 503 (1848), Rouy, *Fl. France*, V, p. 288 (1899); Conspetus, *Fl. France*, p. 75 (1927); Coste, *Fl. France*, I, p. 412 (1901); Mutuel, *Fl. Dauphiné*, p. 161 (1848); Bouvier, *Fl. Alpes*, p. 173 (1882) et Dalla Torre, in *Anleit. zu wissenschaftl. Beobacht. auf Alpenreisen*, II, p. 203 (1882), n'ont pas distingué de variété dans l'*H. obscurum*, décrivant l'espèce avec les caractères réunis des deux formes. Certains ont considéré dans leurs diagnoses ou figuré tantôt l'une, tantôt l'autre des variétés: Villars, *Histoire des Plantes du Dauphiné*, III, p. 389 (1789) a décrit l'*H. obsc.* var. *Boutignyanium* qui se trouve dans le Dauphiné; Reichenbach, *Icones fl. Germ.*, XXII, pl. 165; Bonnier, *Fl. France illustr.*, I, pl. 164; Marret, *Fleurs des montagn.*, pl. 21, ont figuré le type; Flahault, *Nouvelle flore des Alpes et des Pyrénées*, p. 32, la var. *Boutignyanium*.

### A propos des Vipères

Par M. Emile WALTER (Saverne).

Dans le *Bulletin* bi-mensuel (1927, p. 135), le Dr MASSIA dit que la vipère noire, *Vipera berus*, se trouve aussi dans les Vosges. C'est une erreur! Dans tout le massif des Vosges on n'a rencontré jusqu'à présent aucun serpent venimeux. Cela peut paraître surprenant puisque la vipère habite les massifs montagneux voisins et elle trouverait d'excellentes conditions sur les collines calcaires au pied des Vosges qui produisent des vins réputés ou dans les vallées bien exposées des Vosges méridionales.

La vipère commune, *Vipera Aspis*, vit sur les collines calcaires de la Lorraine dans la région de Nancy et de Metz, elle est surtout répandue dans la grande chaîne du Jura, mais elle ne pénètre pas jusqu'en Alsace. Une seule vipère a cependant été trouvée près de la frontière suisse, dans la pointe du Jura qui pénètre dans le Haut-Rhin, par M. VOGELWEID, du Musée zoologique de Strasbourg, en 1921. Elle a fait l'objet d'une note parue dans le *Bulletin de l'Assoc. Philomath. d'Alsace et de Lorraine*.

Le fait que les vipères manquent aux Vosges est d'autant plus remarquable

<sup>1</sup> Sur l'étiquette, Thuret a noté: *fl. albidis, exsiccatione purpurascensibus*. Sur le sec, les fleurs sont à peine rosées.

que les deux espèces sont représentées dans les montagnes de la Forêt-Noire qui, parallèles aux Vosges, en forment comme le pendant sur la rive droite du Rhin. La vipère noire se trouve dans la partie septentrionale et méridionale de la Forêt-Noire, tandis que la vipère commune y reste confinée aux terrains jurassiques et ne pénètre pas dans le massif éruptif. Ces terrains jurassiques font plutôt partie du Jura qui contourne la Forêt-Noire en s'adossant à lui pour se prolonger par le Wurtemberg jusqu'en Bavière.

Les Vosges n'ont point comme la Forêt-Noire de contact direct avec le Jura, elles en sont séparées par la Trouée de Belfort. Ce large couloir forme pour la vipère un fossé qui est sans doute trop difficile à franchir. Il forme d'ailleurs aussi une séparation très nette entre la flore des deux massifs.

*Nota.*— M. VILLARD nous signale avoir capturé, il y a quelques années, dans la région de Tarare (Rhône), deux vipères ayant tous les caractères de la vipère rouge mais dont la coloration était blanche et noire.

### Note sur l'habitat des Vipères

Par M. le Dr G. MASSIA.

La note intéressante de M. E. WALTER, de Saverne, met au point d'une façon très nette la localisation de *Vipera berus* dans la région des Vosges, Mais il ne s'agit pas de la région des Vosges, mais bien du département, comme il est facile de le voir dans le texte. Au reste, voici textuellement la localisation de *Vipera berus*, d'après le livre de PHISALIX<sup>1</sup>, où j'ai puisé une partie de mes renseignements :

« En France, ne s'étend pas beaucoup au sud de la Loire à l'ouest ; des captures isolées ont été faites en Vendée par VIAUD, GRAND, MARAIS ; dans les Deux-Sèvres, dans la Vienne, dans l'Indre, par R. ROLLINAT ; au sud de Paris, dans l'Yonne, l'Allier, l'Auvergne. Elle est abondante dans quelques parties du Plateau central. A l'Est on l'a signalée dans l'Aube, la Haute-Marne et les Vosges. Elle n'existe pas dans le Sud de la France. »

D'après la rapide enquête que j'ai menée, elle semble nettement exister dans la région de Neufchâteau, par exemple. Il ne s'agit donc pas d'une erreur de fait, mais bien d'une erreur d'interprétation.

Néanmoins, l'intérêt de la note de M. WALTER demeure entier.

### BIBLIOGRAPHIE

#### Coléoptères.

DALLAS (Dr E.-D.), Sobre dos Anomalias en Coleopteros (*Physis. Revista de la Sociedad Argentina de Ciencias Naturales*, VI, 1923, p. 356-357, 2 fig.).

DALLAS (Dr E.-D.), *Ensayo de una Clasificacion de los Coleopteros anormales* (Buenos-Aires, 1923, 8 p.).

DALLAS (Dr E.-D.), Anomalias en Coleopteros chilenos (*Revista Chilena de Historia Natural*, XXX, 1926, p. 73-80, 1 pl.).

DALLAS (Dr E.-D.), Cephalomelia en un Galerita Collaris Latr. (*Revista de la Sociedad Entomologica Argentina*, I, 1926, p. 25-26, 1 fig. et 1 pl. col.).

DALLAS (Dr E.-D.), Un coleoptero hemigimnogastra (*Id.*, p. 37-39, 1 fig.).

FALCOZ (L.), Matériaux pour l'étude des larves de curculionides (*Ann. des Epiphyttes*, XII, 1926, p. 109-130, 8 pl.).

<sup>1</sup> Phisalix, *Animaux venimeux et venins*.